

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 14 juin 1866

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (381r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 14 juin 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45486>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juin 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

# Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin informe Delpech que Jacquet fait encore des annonces qui font la promotion des appareils qui sont la cause du procès qu'il lui intente. Il lui envoie le numéro du périodique contenant l'annonce que lui a communiqué Lecoq de Boisbaudran. Il explique à Lecoq de Boisbaudran qu'il comprend d'autant moins l'attitude de Jacquet qu'il a entendu dire qu'il dépréciait la marchandise aux acheteurs dans son magasin. Il lui envoie la copie du traité conclu avec Jacquet qui fait l'objet de la lettre qu'il écrit à Dauphin.

## Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Consultation juridique](#), [Distribution des produits](#), [Procédure \(droit\)](#), [Publicité](#)

Personnes citées

- [Dauphin, Albert \(1827-1898\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Gênes le 16 juillet 1806

## Monseigneur Desprez

chose que je trouve assez singulière  
est que par paquet fait envoi des annuans  
dans lequel il contient les produits pour  
lesquels il me fait un prix M lequel  
ayant été assez me charge le n°  
que je vous transmets. Vous le trouverez  
à la page 36. au bas. pour quel  
motif paquet fait il cela ? je ne puis me  
détacher pour que son autre soit fait  
entendre dire qu'il empêtrait la marchandise  
des acheteurs qui se présentent dans son  
magasin.

je joins à ce journal la copie du traité  
sur lequel je souligné les parties  
qui font l'objet de la lettre que je vous  
dirai à M Dauphin.

Trèssez aguer Monseigneur Lacharre  
In ma parfaite considération

Gênes